



CCE – 004M
C.P. – P.L. 86
Loi reportant la date de
l'élection scolaire générale
de novembre 2011

Québec, le 25 mai 2010

Aux membres de la Commission de la culture et de l'éducation
Commission de la culture et de l'éducation
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Mesdames,
Messieurs,

La Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) tient d'abord à remercier la Commission de la culture et de l'éducation d'entendre et de considérer ses commentaires relativement au projet de loi n° 86 Loi reportant la date de l'élection générale de novembre 2011.

D'entrée de jeu, la FQM désire rappeler qu'elle n'a aucunement l'intention dans la présente consultation de se prononcer sur la pertinence des commissions et des commissaires scolaires, ceci devant faire l'objet, si désiré, d'un débat distinct. De plus, elle tient à souligner qu'il n'est pas de son mandat de se prononcer sur le calendrier électoral d'un autre palier électif, soit le scolaire, si celui-ci n'a pas d'incidence sur la démocratie municipale. Ainsi, elle ne s'oppose pas au présent projet de loi dans sa formule actuelle, mais constate que celui-ci présente un inquiétant déficit de clarté. En ce sens qu'il laisse croire que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le gouvernement poursuivent l'objectif de reporter les élections scolaires, prévues initialement pour 2011, et dont les premières étapes selon la Loi sur les élections scolaires devaient être réalisées au mois de juin de la présente année, afin de les arrimer aux prochaines élections générales municipales de 2013. Conformément à la position qu'elle exprime depuis plusieurs années déjà, la FQM n'aurait d'autre choix dans une telle éventualité que de vous faire part de sa vive opposition, et ce, tant que la preuve ne serait pas établie qu'un tel arrimage serait bénéfique à la démocratie dans son ensemble. À cet effet, rappelons que la Fédération a adopté deux résolutions en ce sens en juin 2007 et juin 2008. Au printemps 2010, son conseil d'administration a réaffirmé une fois de plus son opposition à la tenue d'élections simultanées tant que les véritables enjeux ne seront pas discutés, à savoir le maintien des écoles en région, l'offre aux élèves de services de qualité afin de favoriser leur réussite ainsi que la taxation et l'utilisation des équipements et infrastructures de manière optimale pour le plus grand bénéfice des citoyens. C'est d'ailleurs dans cette optique que la FQM réclame une table nationale de concertation municipale-scolaire depuis 2008.

En mars dernier, le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) déposait un imposant rapport intitulé *Les modifications proposées à la Loi sur les élections scolaires* dans lequel il exposait cinq scénarios qu'il a étudiés relativement à la tenue d'élections municipales-scolaires simultanées. Dans un souci de cohérence avec sa position, la FQM a tenu à entendre et à questionner le DGEQ à ce sujet

...2

dans le cadre des travaux du comité conjoint UMQ-FQM sur la démocratie municipale. À la suite de cette présentation, il ne faisait aucun doute que parmi les cinq scénarios à l'étude, aucun ne démontrait l'éventualité d'une économie notable sur les coûts de réalisation de scrutins simultanés et d'augmentation du taux de participation, de part et d'autre, des deux paliers électifs. Le rapport ne faisait pas non plus la démonstration que le taux de participation se serait amélioré.

De plus, le DGEQ affirme dans son rapport que l'analyse de ces scénarios ne tient pas compte de quatre conditions majeures qui devraient être mises en place préalablement à la tenue d'élections simultanées, c'est-à-dire :

- l'assujettissement des municipalités de moins de 5 000 habitants aux règles de financement politique et de contrôle des dépenses électorales,
- l'harmonisation des règles de financement aux différents paliers électifs,
- l'harmonisation minimale des territoires des commissions scolaires francophones et anglophones avec les limites municipales (municipalités ou arrondissements),
- l'harmonisation des calendriers électoraux scolaires et municipaux, notamment en ce qui a trait aux périodes de mise en candidatures, aux périodes de révision de la liste électorale et aux différentes modalités de vote.

En se rapportant aux simples coûts des derniers exercices électoraux scolaires et municipaux, on constate qu'il en a coûté 9,7 M\$ pour le scrutin scolaire en 2007, et on estime que les élections générales municipales de 2009 auront coûté un peu plus de 52 M\$. Or, le coût total estimé de chacun des scénarios analysés par le DGE montre qu'aucune économie n'est envisageable, le moins onéreux étant le scénario 1 avec des coûts de 72,1 M\$ alors que le plus élevé présente des coûts de 114, 8 M\$. En outre, il faut noter que chaque scénario comporte des exclusions dans les estimations et que, par conséquent, nous pourrions nous attendre à des coûts de réalisation considérablement plus élevés. Également, le DGEQ fait valoir que la disponibilité de la main-d'œuvre pourrait être un enjeu considérable.

À la suite de ces conclusions qui apparaissent des plus crédibles à l'heure actuelle, la FQM s'expliquerait mal que le gouvernement emprunte cette voie alors que les communautés ont des préoccupations beaucoup plus fondamentales en matière d'accès à une éducation de qualité au sein des territoires. Rappelons que le gouvernement affirmait en décembre 2008 sa volonté de mettre en œuvre une réelle stratégie d'occupation dynamique du territoire et intégrait cette nouvelle responsabilité gouvernementale au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. À l'instar de cette affirmation, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, rendait publique en 2009 une stratégie axée sur la persévérance scolaire proposant 13 voies dont la première traduit bien le défi envers lequel nos énergies devraient être investies : valoriser l'éducation et la persévérance scolaire à l'échelle du Québec. Il faut rappeler à cet égard qu'encore plusieurs communautés voient leurs écoles de village fermer, leurs enfants transportés sur de longues distances, et ce, en très bas âge.

La FQM est d'avis que la réalité budgétaire actuelle du Québec nous oblige à faire des choix cohérents dans l'objectif de favoriser l'accès à des services éducatifs de qualité à tous les plans, partout au Québec, et à nous mobiliser dans un esprit de solidarité. Pour la FQM, ce défi est amplement suffisant à court terme; soyez assurés de la volonté ferme des municipalités d'y contribuer pleinement. Pour le milieu municipal, l'école s'inscrit parmi les services fondamentaux de proximité et est indispensable pour assurer la vitalité économique et sociale des communautés. C'est dans cette optique qu'il est plus que temps de rallier les efforts des municipalités et des commissions scolaires autour des vrais enjeux intimement liés de l'éducation et l'occupation des territoires.

En résumé, la FQM profite de son passage devant cette commission pour réitérer l'opposition du milieu municipal à la tenue d'éventuelles élections simultanées. Nous croyons que les sommes d'argent nécessaires seraient mieux investies à d'autres fins, comme le maintien des écoles, l'octroi de services aux élèves et la persévérance scolaire. Par conséquent, si l'objectif non avoué du projet de loi actuel est d'organiser la tenue d'élections municipales-scolaires en 2013, et à moins d'un engagement clair de la ministre à regarder différents scénarios ne menant pas à la tenue simultanée des élections, la FQM recommande aux parlementaires de ne pas l'adopter. À cet effet, la FQM a obtenu au cours des derniers mois l'appui par voie de résolution de plus de 600 municipalités et MRC membres qui ont exprimé leur opposition à la tenue d'élections municipales-scolaires simultanées afin de se concentrer sur les véritables enjeux de l'éducation.

En terminant, la FQM salue la création d'une table nationale sur la concertation municipale-scolaire et s'attend à ce que celle-ci aborde les vrais enjeux. La FQM presse donc le gouvernement de clarifier ses réelles intentions concernant le report des élections scolaires de 2011 et l'invite à entreprendre avec leadership un chantier porteur d'avenir pour nos enfants, nos jeunes et nos communautés. Par ailleurs, la Fédération souhaite que la rencontre des partenaires de l'éducation, qui portera notamment sur la démocratie scolaire et l'ouverture d'un chantier sur la réduction de la bureaucratie scolaire, annoncé dans le cadre du dernier budget, puisse aussi aborder les questions de gouvernance et du rôle des commissions scolaires.

Anticipant une considération à la hauteur du défi que nous devons maintenant aborder, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères sentiments.



BERNARD GÉNÉREUX
Président

SC/cl